



# Contrat d'engagement solidaire 2023 - 2024 MIEL

AMAP La Jur'Ainsienne

Il est convenu entre

**Madame/Monsieur** : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Mail : .....@.....

Portable : .....

*ci-après dénommé le **Consom'acteur**.*

d'une part,

et

**Madame/Monsieur : Olivier ASSET**

Producteur de : Apiculteur producteur de miel à Val Suran, Petite Montagne du Jura

N° d'immatriculation SIRET : 85175972000010

Adresse : Olivier ASSET

286 rte de Lons, 39320 Val Suran

*ci-après dénommé le **Producteur**.*

d'autre part

## Préambule

Les articles contractuels communs à tous les contrats d'engagement solidaire de l'AMAP La Jur'Ainsienne, définis dans le bulletin d'adhésion 2023/2024, s'appliquent au présent contrat.

## Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires du présent contrat en vue de :

- **Soutenir l'exploitation agricole** de Olivier ASSET
- Fournir au Consom'acteur des **miel et produits de la ruche**, le tout dans le respect du texte et de l'esprit de la charte des AMAP.

## Article 2 : Fréquence et dates de livraison

La fréquence de la livraison est : **Bimensuelle à l'exception du printemps et de l'été.**

Les dates de livraison seront les jeudis et restent à définir. **Vous en serez informés par le référent Miel.**

## Article 3 : Nombre minimal de commandes

Le Consom'acteur s'engage à passer **au moins 3 commandes sur la période du contrat** qui en comptent 4.

## Article 4 : Annexes

Un lien d'accès au tableur de commande sera transmis à chaque trimestre par le Référent au minimum 2 semaines avant la livraison pour un retour du Consom'acteur au Référent au plus tard une semaine avant la livraison.

Fait à OYONNAX en 2 exemplaires originaux, le ...../...../.....

Le Consom'acteur

(Nom Prénom et Signature)

Le Producteur

(Nom Prénom et Signature)

Olivier ASSET